

RCS : PERPIGNAN

Code greffe : 6601

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PERPIGNAN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 00257

Numéro SIREN : 800 502 940

Nom ou dénomination : BOIS DU CANIGOU

Ce dépôt a été enregistré le 15/12/2017 sous le numéro de dépôt B2017/011822

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/011822**
n°de gestion : **2014B00257**
n°SIREN : **800 502 940 RCS Perpignan**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Perpignan certifie avoir procédé le 15/12/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

BOIS DU CANIGO - Société par actions simplifiée
route de Prades Can de Las Cireras 66320 Finestret -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



497736

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU					Néant ☐ *	
Adresse de l'entreprise Can de las Cireras - Route de Prades					66320 FINESTRET	
Numéro SIRET* 8 0 0 5 0 2 9 4 0 0 0 0 1 1						
Durée de l'exercice en nombre de mois* 12					Durée de l'exercice précédent* 12	
					Exercice N clos le 31/12/2016	
ACTIF						
					Brut 1	
					Amortissements-Provisions 2	
					Net 3	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012	
		Autres *	014		016	
	Immobilisations corporelles*		028	246 501	030	75 265
	Immobilisations financières* (1)		040		042	
	Total I (5)		044	246 501	048	75 265
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050	3 121	052	3 121
		Marchandises *	060	71 229	062	71 229
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	3 077	066	3 077
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	1 500	070	1 500
		Autres* (3)	072	4 716	074	4 716
	Valeurs mobilières de placement		080		082	
	Disponibilités		084	86 631	086	86 631
	Charges constatées d'avance*		092	80	094	80
	Total II		096	170 354	098	170 354
	Total général (I + II)		110	416 855	112	75 265
PASSIF					Exercice N NET 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	1 000	
	Ecart de réévaluation			124		
	Réserve légale			126		
	Réserves réglementées *			130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* 131)			132		
	Report à nouveau			134	-52 921	
	Résultat de l'exercice			136	10 899	
	Provisions réglementées			140		
	Total I			142	-41 022	
	Provisions pour risques et charges Total II			154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	130 527	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	43 248	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ... 169 208 400)			172	208 837	
	Produits constatés d'avance			174		
Total III			176	382 612		
Total général (I + II + III)			180	341 590		
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	91 023	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	38 134	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A-bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU

Néant ☐ *Formulaire déposé au titre
de l'IR

018

☐Exercice N clos le
31/12/2016

A- RÉSULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210	232 214				
	Production vendue {	biens		215		214				
		services *		217		218				
						15				
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée*				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226	405				
Autres produits				230						
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	232 634					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234	154 438					
	Variation de stock (marchandises)*			236	-27 362					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	5 736					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *			240	-898					
	Autres charges externes* : (dont crédit-bail - mobilier - immobilier)			242	53 554					
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *	243	706	244	779					
	Rémunérations du personnel*			250						
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252						
	Dotations aux amortissements*			254	31 681					
	Dotations aux provisions			256						
	Autres charges {	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262					
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260	75							
	Total des charges d'exploitation (II)			264	217 927					
1- RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						270	14 707			
Produits financiers (III)		280	21	Charges financières (V)		294	3 830			
Produits exceptionnels (IV)						290	3			
Charges exceptionnelles (VI) {	dont amortissements des constructions nouvelles (art 217 octies)	347		}	300	2				
	dont amortissements exceptionnels de 5 % des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348								
Impôt sur les bénéfices* (VII)					306					
2- BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) — Charges (II + V + VI + VII)						310	10 899			
B- RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col.1, le déficit comptable col.2		312	10 899	314				
Réintégrations	Remunérations et avantages personnels non déductibles*			316						
	Amortissements excédentaires (art 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles			318						
	Provisions non déductibles*			322						
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324						
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330				
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art 239 sexies D)	249		251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999						
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997				
	Entreprises nouvelles (44 sexies)	986		ZFU - TE (44, octies et octies A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 septies)	981		JEI (44 sexies A)	989					
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990					
	ZFA (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344		350			
	Creance due au report en arrière du déficit				346					
Dont divers	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)			655						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col 1 Déficit col 2	352	10 899	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière (Entreprises I.S. seulement)					356				
	Déficits antérieurs reportables : * 52 875 dont imputés sur le résultat							360	10 899	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col 1 Déficit col.2	370	0	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Designation de l'entreprise		SAS BOIS DU CANIGOU		Néant ☐ *					
I IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406			
	Autres	410		412		414		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420	26 493	422	8 553	424		426	35 045		
	Constructions	430	20 319	432		434		436	20 319		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	122 586	442	27 064	444		446	149 650		
	Installations générales agencements divers	450	21 443	452	2 518	454		456	23 961		
	Matériel de transport	460	17 525	462		464		466	17 525		
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476			
Immobilisations financières		480		482		484		486			
TOTAL		490	208 367	492	38 134	494		496	246 501		
II AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES											
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510	3 810	512	3 325	514		516	7 135		
	Constructions	520	2 838	522	2 032	524		526	4 870		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	26 415	532	19 483	534		536	45 899		
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	4 677	542	3 336	544		546	8 012		
	Matériel de transport	550	5 843	552	3 505	554		556	9 348		
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570	43 584	572	31 681	574		576	75 265		
III PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées vides de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values						
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme					
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧			
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589			
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾				579	Régularisations	590	583	594	595		
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).						591					
TOTAL					596	585	597	599			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033 - NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Formulaire obligatoire (article 302 septies A
bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS BOIS DU CANIGOU

Néant ☐ ***I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		630		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		640		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst techniques mat et outillage	730		735	
Inst générales agencements amen. div	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau N° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	52 875
Déficits imputés	983	10 899
Déficits reportables	984	41 976
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	41 976

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement deduits (article 209C du CGI)	996	

IV DISTRIBUTIONS SOUMISES À L'ARTICLE 235 TER ZCA

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
--	-----	--

V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
(art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)

800		
-----	--	--

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	23 238
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	21 333
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033 - NOT-SD

CONTRIBUTION ÉCONOMIQUE TERRITORIALE :
DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE ET EFFECTIFS

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Graepi ISA (2017) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise		SAS BOIS DU CANIGOU		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le		01/01/2016		et clos le : 31/12/2016	
				Durée en nombre de mois 12	
I - Production de l'entreprise					
Ventes de marchandises		108	232 214		
Production vendue - Biens		109			
Production vendue - Services		141	15		
Production stockée		111			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		143			
Subventions d'exploitation reçues		113	405		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		115			
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		116			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		118			
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		119			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		153			
TOTAL I		144	232 634		
II - Consommation de biens et services en provenance de tiers					
Achats de marchandises (droits de douane compris)		121	154 438		
Variations de stocks (marchandises)		122	-27 362		
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)		123	5 736		
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)		145	-898		
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances		125	50 564		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		146			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		128			
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun		148			
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante		150			
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.		133			
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		135			
TOTAL 2		152	182 478		
III - Valeur ajoutée produite					
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL I - TOTAL 2		137	50 157
IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires 1329-AC-SD et 1329-DEF)		117	50 157		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n° 1330-CVAE-SD, compléter le cadre ci-dessous et la case 117. Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD).					
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		020	X		
Chiffre d'affaires de référence CVAE		022	232 229		
Période de référence		024	0	1	0
			1	2	0
			1	6	160
			3	1	1
			2	2	0
			1	6	
Date de cessation		186			
V - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs					
Effectifs moyens du personnel *		376			
dont apprentis		657			
dont handicapés		651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale		861			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant * ☐

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

311216

N° SIRET

8005029400011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS BOIS DU CANIGOU

ADRESSE (voie)

Can de las Cireras - Route de Prades

CODE POSTAL

66320

VILLE

FINESTRET

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	2	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	100

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom patronymique GUTHRIE Prénom(s) Anne
 Nom marital DUBAIL % de détention 40,0000 Nb de parts ou actions 40,00
 Naissance : Date 22/01/1966 N° Département 99 Commune NAKURU Pays Kenya
 Adresse : N° Voie Can de las Cireras - Route de Prades
 Code Postal 66320 Commune FINESTRET Pays France

Titre (2) M Nom patronymique DUBAIL Prénom(s) Jean-Luc
 Nom marital % de détention 60,0000 Nb de parts ou actions 60,00
 Naissance : Date 16/07/1949 N° Département 65 Commune SARRANCOLIN Pays France
 Adresse : N° Voie Can de las Cireras - Route de Prades
 Code Postal 66320 Commune FINESTRET Pays France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux sous-crits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique dans la notice n° 2033-NOT.



7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

☒ Néant *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 311216

N° SIRET 80050294000011

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS BOIS DU CANIGOU

ADRESSE (voie) Can de las Cireras - Route de Prades

CODE POSTAL 66320

VILLE FINESTRET

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

905

EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Copyright Groupe SA (2017) ISACOMPTA

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprime, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU
Numéro de siret 80050294000011

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignations	Montant
INTERETS CREDITEURS CAISSE EPARGNE	5
Total des produits à recevoir	5

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignations	Montant
OD Clôture Emprunt COURTOIS MATERIEL - N° 0458712	8
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4321130	31
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4443037	11
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4262846	145
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4631631	21
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4287114	36
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4520535	7
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4321130	12
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4443037	8
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4262846	30
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4631631	8
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4287114	9
OD Clôture Emprunt MATERIEL - N° 4520535	3
Total des charges à payer	330

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU
Numéro de siret 80050294000011

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
ASPRES ANIMATIONS /486 2017 CALENDRIER F			80		
Total des charges constatées d'avance			80		

Désignation de l'entreprise SAS BOIS DU CANIGOU
Numéro de siret 80050294000011

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/01/2016 au 31/12/2016

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

ANNEXE

15.12.17
M722

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

SOMMAIRE

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat	Informations		
	Produites	Non produites	
		NS	NA
FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE	O		
RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	O		
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	O		
ÉTAT DES AMORTISSEMENTS	O		
ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS	O		
PROVISIONS INSCRITES AU BILAN			
CRÉDIT BAIL			
LOCATIONS	O		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
ÉCART DE RÉÉVALUATIONS			
<i>Variations de la réserve spéciale de réévaluation</i>			
<i>Variations de la provision spéciale de réévaluation</i>			
ÉTAT DES STOCKS	O		
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES	O		
EFFETS DE COMMERCE			
ENTREPRISES LIÉES			
COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF	O		
COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL			
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES	O		
COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF	O		
CRÉDIT D'IMPÔT COMPÉTITIVITÉ ET EMPLOI (CICE)			NA
LES ENGAGEMENTS	O		
DETTE GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES	O		
LES EFFECTIFS			
PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS			
TRANSFERTS DE CHARGES			
COMMENTAIRE			

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'ANC N°2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Immobilisations corporelles

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilisation ou de la durée d'usage prévue :

Immobilisations financières

Stocks

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous activité est exclu de la valeur des stocks.

Dans la valorisation des stocks, les intérêts sont toujours exclus.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions réglementées

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V brute des immob. début d'exercice	Augmentations		
				suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement, de recherche et de développement	TOTAL I				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II				
CORPORELLES	Terrains		26 493		8 553	
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui		20 319		
		Instal.géné.. agencés & aménagés const.				
	Installations techniques, matériel & outillage indust.		122 586		27 064	
	Autres immos corporelles	Instal. gén., agencés & aménagés divers	21 443		2 518	
		Matériel de transport	17 525			
		Matériel de bureau & info.. mobilier				
		Emballages récupérables & divers				
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
		TOTAL III	208 367		38 134	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts et autres immobilisations financières					
		TOTAL IV				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			208 367		38 134	

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légal Valeur d'origine	
			par virt poste	par cessions			
INCORPOR	Frais d'étbs. de recherche & de dével.	TOTAL I					
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL II					
CORPORELLES	Terrains				35 045		
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui				20 319	
		Ins. gal. agen. amé. cons					
	Inst.tech., mat. outillage indus.				149 650		
	Autres immos corporelles	Ins. gal. agen. amé. div.				23 961	
		Matériel de transport				17 525	
		Mat.bureau, info., mob.					
Emballages récup. div.							
Immos corporelles en cours							
Avances et acomptes							
		TOTAL III			246 501		
FINANCIERES	Part. évaluées par mise en equivalence						
	Autres participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières						
		TOTAL IV					
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)					246 501		

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL					
Terrains		3 810	3 325		7 135
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui	2 838	2 032		4 870
Inst. générales agen. aménag. cons.					
Inst. techniques matériel et outil. industriels		26 415	19 483		45 899
Autres immos corporelles	Inst. générales agencem. amén. div.	4 677	3 336		8 012
	Matériel de transport	5 843	3 505		9 348
	Mat. bureau et informatique, mob. Emballages récupérables divers				
TOTAL		43 584	31 681		75 265
TOTAL GENERAL		43 584	31 681		75 265

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES		
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel
Immob. incorporelles TOTAL							
Constr. Immo. corpor	Terrains						
	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
	Inst. techniques mat. et outil.						
	Inst. gales. agenc. am divers						
	Mat. transport						
	Mat. bureau mobilier						
Emballages récup. divers TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							
Primes de remboursement des obligations							

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

Détermination de la valeur actuelle

MOUVEMENTS DES DÉPRÉCIATIONS

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
RUBRIQUES	Dépréciations début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations fin de l'exercice
Fonds commercial				
Frais d'établissement, de recherche et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag. cons.				
Inst. techniques matériel et outillage industriels				
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén. div.				
Matériel de transport				
Mat. bureau et informatique, mob.				
Emballages récupérables divers				
Immob. financières				
Titres mis en équivalence				
Titres de participations				
Autres				
TOTAL				
Stocks				
Créances				
Valeurs mobilières de placement				
TOTAL GENERAL				

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

LOCATIONS

	Valeur d'origine	REDEVANCES PAYÉES		
		Cumul exerc. antérieurs	Exercice	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

	VALEUR RESTANT À PAYER			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels, outillages				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
TOTAL				

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises	43 867,00	71 229,00	43 867,00	71 229,00
Matières premières				
Autres approvisionnements	2 223,00	3 121,00	2 223,00	3 121,00
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	46 090,00	74 350,00	46 090,00	74 350,00

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières				
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		1 500	1 500	
	Créances rep. titres prêtés : prov /dep. antér				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
		Impôts sur les bénéfices			
	Etat & autres	Taxe sur la valeur ajoutée	4 711	4 711	
	coll. publiques	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers			
	Groupe et associés (2)				
Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)		5	5		
Charges constatées d'avance		80	80		
TOTAUX			6 296	6 296	
Renvois (1) (2)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés			
	des	- Prêts accordés en cours d'exercice			
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice			
	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)				

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	80
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	80

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	130 527	39 504	91 023	
Emprunts & dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		43 248	43 248		
Personnel & comptes rattachés					
Sécurité sociale & autres organismes sociaux					
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	367	367		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes & assimilés				
Dettes sur immobilisations & cptes rattachés					
Groupe & associés (2)		208 400	208 400		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		70	70		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		382 612	291 589	91 023	
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	26 400			
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	33 190			
	(2) Montant divers emprunts, dettes/associés				

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	260
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	70
TOTAL DES CHARGES À PAYER	330

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

ENGAGEMENTS DONNÉS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Effets escomptés non échus						
Cautionnements, avals et garanties donnés par la société						
Engagements assortis de sûretés réelles						
Intérêts à échoir	6 855					6 855
Assurances à échoir	2 526					2 526
Autres engagements donnés :						
Contrats de crédits-bails						
Contrats de locations financement						
TOTAL (1)	9 381					9 381
	AUTRES	DIRIGEANTS	PROVISIONS			MONTANT
Engagements en matière de pensions						
TOTAL	9 381					9 381

ENGAGEMENTS REÇUS

	AUTRES	DIRIGEANTS	FILIALES	PARTICI- PATIONS	AUTRES ENTREPRISES LIÉES	MONTANT
Cautionnements, avals et garanties reçus par la société						
Sûretés réelles reçues						
Actions déposées par les administrateurs						
Autres engagements reçus						
TOTAL						

ANNEXE

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

(Articles R123-196 à R123-198 du Code de commerce)

DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES

	Dettes garanties	Montant des sûretés
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
Dettes fiscales et sociales		
Dettes immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL		

DÉTAIL DU CHIFFRE D'AFFAIRES

130206 - SAS BOIS DU CANIGOU

Du 01/01/2016 au 31/12/2016

VENTES	Exercice N			Exercice N-1		
	Quantités	Prix moyen	C.A.	Quantités	Prix moyen	C.A.
Ventes de produits finis						
Ventes de produits intermédiaires						
Ventes de produits résiduels						
Ventes de marchandises						
70701100 VENTES BOIS 10 %	3 397,25	67,16	228 155,69	1 930,80	64,64	124 801,85
70702100 BOIS GRANULES PALETES 10 %	8,00	315,46	2 523,65	4,00	290,91	1 163,64
70701200 BOIS ALLUME FEU 10 %	43,00	18,50	795,45	26,00	10,14	263,65
70702200 BOIS GRANULES SACS 10 %	167,00	4,43	739,09	5,00	4,55	22,73
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES			232 213,88			126 251,87
Variation de stocks						
TOTAL PRODUIT			232 213,88			126 251,87

PRESTATIONS DE SERVICES	Exercice N			Exercice N-1		
	Quantités	Prix moyen	C.A.	Quantités	Prix moyen	C.A.
Ventes de travaux						
Ventes d'études						
Prestations de services						
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES						
Variation de stocks						
TOTAL PRODUIT						

AUTRES	Exercice N			Exercice N-1		
	Quantités	Prix moyen	C.A.	Quantités	Prix moyen	C.A.
Produits des activités annexes			15,44			
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES AUTRES			15,44			

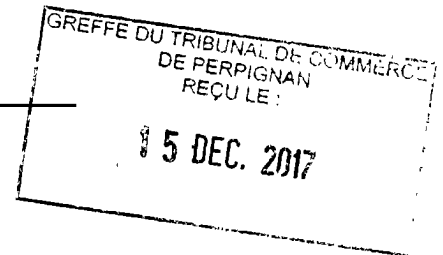
TOTAL Chiffre d'affaires

232 229,32

126 251,87

BOIS DU CANIGOU
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Prades Can de las Ciceras
(66320) FINESTRET

RCS PERPIGNAN 800 502 940



PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017

Le Vingt Sept Juin Deux Mille Dix Sept,
A dix heures trente,

Les associés de la société « BOIS DU CANIGOU » se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, au siège social sis Route de Prades-Can de las Ciceras- (66320) FINESTRET, sur convocation faite par lettre remise en mains propres à chaque associé en date du 12 juin 2017 .

Il a été établi une feuille de présence qui a été émarginée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jean-Luc DUBAIL en sa qualité de Président de la Société.

Madame Anne DUBAIL est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents représentent 100 actions sur les 100 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,

A handwritten signature in black ink, appearing to be "JL DUBAIL".

A handwritten signature in black ink, appearing to be "A DUBAIL".

- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2016,
- le rapport de gestion du Président,
- le rapport spécial du Président sur les conventions,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport de gestion du Président,
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Approbation des comptes de l'exercice social clos le 31 décembre 2016 et quitus au Président,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport de gestion et le rapport spécial du Président sur les conventions.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :



PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2016, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne comportent pas de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39, 4 du Code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de + 10 898.73 de manière suivante :

Au titre de la réserve légale, une somme de	100.00 euros
Au compte « Report à Nouveau, une somme de	10 798.73 euros
Total	10 898.73 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « Reserve légale » sera totalement doté et la compte « Report à Nouveau » sera égal à la somme de – 42 122.05 euros et les capitaux propres de la Société seront égaux à la somme de – 41 022.05 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Par Assemblée Générale du 20 mai 2016, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, nous avons statué, par consultation de la collectivité des associés, sur le fait qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, sachant que la loi nous laisse au plus tard jusqu' à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.



Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

QUATRIEME RESOLUTION

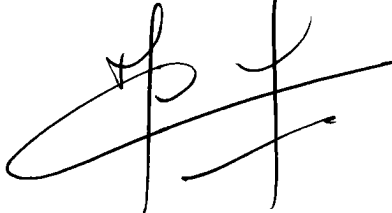
L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président : Jean-Luc DUBAIL

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by several vertical strokes.

La secrétaire : Anne DUBAIL

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Anne Dubail' in a cursive script.

BOIS DU CANIGOU
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Prades Can de las Ciceras
(66320) FINESTRET

RCS PERPIGNAN 800 502 940

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

1/ Affectation du résultat

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à la somme de + 10 898.73 de manière suivante :

Au titre de la réserve légale, une somme de	100.00 euros
Au compte « Report à Nouveau, une somme de	10 798.73 euros
Total	10 898.73 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « Reserve légale » sera totalement doté et la compte « Report à Nouveau » sera égal à la somme de – 42 122.05 euros et les capitaux propres de la Société seront égaux à la somme de – 41 022.05 euros.

2/ Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.



3/ Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

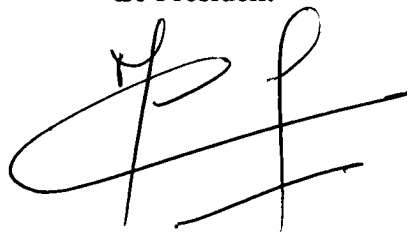
Par Assemblée Générale du 20 mai 2016, conformément aux dispositions de l'article

L. 225-248 du Code de commerce, nous avons statué, par consultation de la collectivité des associés, sur le fait qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, sachant que la loi nous laisse au plus tard jusqu' à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 Juin 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



BOIS DU CANIGOU
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Prades
Can de las Ciceras
(66320) FINESTRET

RCS PERPIGNAN 800 502 940

**RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE
GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017**

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts de notre Société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2016 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et renseignements prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Au cours de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2016, lequel correspond à notre troisième exercice social, l'activité de la Société, en termes de chiffre d'affaires net, a progressé de + 83.94%.

La progression de notre chiffre d'affaires démontre que nous sommes arrivés à nous constituer une clientèle récurrente qui nous permet d'augmenter notre chiffre d'affaires dans des progressions importantes au cours des exercices.

Le total de nos produits d'exploitation s'élève à la somme de 232 634.37 euros pour cet exercice soit une progression de + 84.26% par rapport à l'exercice précédent.



Nos charges d'exploitation ont progressé de + 59.10% par rapport à l'exercice précédent..

Notre résultat d'exploitation a progressé de + 237.15 % par rapport à l'exercice précédent.

Notre résultat courant avant impôt s'est élevé à + 10 898,34 euros pour cet exercice contre – 10 723.49 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une variation de + 173.67 % entre les deux exercices.

Compte tenu de ces éléments, notre troisième exercice social fait ressortir un bénéfice de + 10 898.73 euros contre une perte de – 15 777.43 euros lors de l'exercice précédent.

Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Evolution prévisible et perspectives d'avenir

L'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2017 nous a permis d'augmenter notre chiffre d'affaire de presque 40% rien que sur le premier trimestre 2017 ce qui nous permet d'avoir de bonnes perspectives pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

RESULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2016, le chiffre d'affaires s'est élevé à 232 634.37 euros contre 126 251.87 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 84.26 % entre les deux exercices.

Le montant des achats de marchandises s'élève à 154 437.76 euros contre 70 630.37 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 118.66% entre les deux exercices.



Le montant de la variation de stocks de marchandises s'élève à – 27 362.00 euros pour cet exercice contre – 18 255.00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de – 49.89% entre les deux exercices.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 53 554.46% pour cet exercice contre 53 555.13 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2.86% entre les deux exercices.

Le montant des impôts et taxes et versements assimilés s'élève à 778.76 euros contre 576.00 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 35.20% entre les deux exercices.

Comme pour l'exercice précédent, il n'y a pas de sommes affectées aux traitements et salaires, ni aux charges sociales.

Le montant des dotations aux amortissements s'élève à 31 680.51 euros contre 27 504.99 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 15.18 %.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 217 926.99 euros contre 136 975.36 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de + 59.10% entre les deux exercices.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à +14 707.38 euros contre –10 723.49 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation de + 237.15 % entre les deux exercices.

Compte tenu d'un résultat financier de – 3 830.01 euros (- 4 070.63 euros pour l'exercice précédent), le résultat courant avant impôts ressort pour l'exercice à + 10 898.34 euros contre – 14 794.12 euros pour l'exercice précédent, ce qui représente une variation de + 173.67% entre les deux exercices.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de +0.39 euros contre -998.31 euros pour l'exercice précédent.
- d'un impôt sur les sociétés nul comme pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice se solde par un bénéfice de +10 898.73 euros contre une perte de – 15 777.43 euros au titre de l'exercice précédent, soit une variation de + 169.08 % entre les deux exercices.

Au 31 décembre 2016, le total du bilan de la Société s'élevait à 341 590.31 euros contre 225 572.18 euros pour l'exercice précédent.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de + 10 898.73 de manière suivante :



Au titre de la réserve légale, une somme de	100.00 euros
Au compte « Report à Nouveau, une somme de	10 798.73 euros
Total	10 898.73 euros

Compte tenu de cette affectation, le compte « Reserve légale » sera totalement doté et la compte « Report à Nouveau » sera égal à la somme de – 42 122.05 euros et les capitaux propres de la Société seront égaux à la somme de – 41 022.05 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social

Par Assemblée Générale du 20 mai 2016, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, nous avons statué, par consultation de la collectivité des associés, sur le fait qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, sachant que la loi nous laisse au plus tard jusqu' à la clôture du deuxième exercice suivant celui au cours duquel la constatation des pertes est intervenue, soit de réduire son capital d'un montant au moins égal à celui des pertes qui n'ont pu être imputées sur des réserves, soit de reconstituer les capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Nos perspectives pour le prochain exercice qui sera clos au 31 décembre 2017 nous permettent de penser que nous devrions pouvoir reconstituer nos capitaux propres à concurrence d'une valeur au moins égale à la moitié du capital social.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles du résultat fiscal.

CONVENTIONS REGLEMENTEES

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 227-10 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à ce même article et conclues au cours de l'exercice écoulé.

Ces conventions sont décrites dans le rapport spécial du Président prévu à l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous précisons qu'aucun mandat de dirigeant n'est arrivé à expiration.

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous vouliez bien donner à votre Président quitus de sa gestion pour l'exercice social sur les comptes duquel vous avez à vous prononcer.

Nous vous invitons à adopter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Fait à FINESTRET
Le 12 Juin 2017

Le Président
Jean-Luc DUBAIL

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'JL Dubail', written over a horizontal line.

BOIS DU CANIGOU
Société par actions simplifiée
Au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Prades Can de las Ciceras
(66320) FINESTRET

RCS PERPIGNAN 800 502 940

RAPPORT SPECIAL DU PRESIDENT
SUR LES CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L. 227-10 DU CODE
DE COMMERCE

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 227-10, alinéa 1 du Code de commerce, le Président d'une société par actions simplifiée doit présenter aux associés un rapport sur les conventions intervenues directement ou par personne interposée entre la Société et son Président, l'un de ses dirigeants, l'un de ses associés disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % ou, s'il s'agit d'une société associée, la société la contrôlant au sens de l'article L. 233-3 dudit Code.

Nous vous indiquons que sont intervenues au titre de l'exercice écoulé les conventions suivantes :

PREMIERE CONVENTION : BAIL A FERME ENTRE MONSIEUR ET MADAME DUBAIL ET LA SAS « BOIS DU CANIGOU »

Associés concernés : Monsieur DUBAIL Jean-Luc et Madame Anne DUBAIL

Nature et objet : Conclusion d'un bail à ferme entre Monsieur Jean-Luc DUBAIL et Madame Anne DUBAIL « BAILLEUR » et la SAS « BOIS DU CANIGOU » (PRENEUR) en date du 27 février 2014

Modalités Monsieur et Madame Jean-Luc DUBAIL ont donné à bail à ferme sur la Commune e ESPIRA-DE-CONFLENT (66320) Lieu Dit « Los Bahes » des parcelles de terre d'une contenance de 1 hectare 13 ares 20 centiares à la SAS « BOIS DU CANIGOU » pour une durée de neuf années entières et consécutives du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2022 pour l'exploitation de son activité.

Montant annuel du fermage : 2 060 euros Hors Taxes

Premier paiement au 31 décembre 2014.

Montant traduit dans les charges au 31/12/2016 : 2 990.00 euros réglé par inscription en compte courant ½ Monsieur Jean-Luc DUBAIL et ½ Madame Anne DUBAIL

DEUXIEME CONVENTION : COMPTES COURANTS D'ASSOCIES

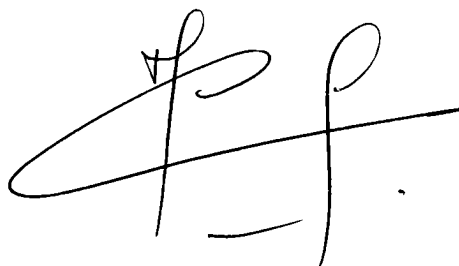
Compte courant Monsieur Jean-Luc DUBAIL au 31/12/201 : 190 802.20 euros

Compte courant Madame Anne DUBAIL au 31/12/201 : 17 597.61 euros

Ces comptes courants n'ont pas été rémunérés.

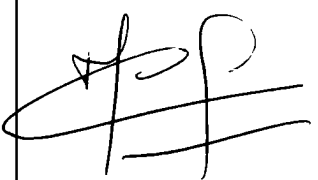
Fait à FINESTRET
Le 12 juin 2017

Le Président
Jean-Luc DUBAIL

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'J' and 'L' followed by a period.Handwritten initials 'AD' in black ink.

« BOIS DU CANIGO »
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : Route de Prades Can de las Ciceras
66320 FINESTRET
RCS PERPIGNAN 800 502 940

FEUILLE DE PRESENCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 27 JUIN 2017

N° d'ordre	associés Nom, prénoms et adresse	NOMBRE DE TITRES	NOMBRE DE VOIX	MANDATAIRES Nom, prénoms et adresse	SIGNATURE OU MENTION VOTE PAR CORRESPONDANCE
1	Jean-Luc DUBAIL Route de Prades Can de las Ciceras (66320) FINESTRET	60	60		
2	Madame Anne DUBAIL Route de Prades Can de las Ciceras (66320) FINESTRET	40	40		
	TOTAL	<u> </u> 100	<u> </u> 100		

Les membres du bureau soussignés certifient exacte la feuille de présence faisant apparaître que :

-DEUX (2)..... détenteur(s) de titres présent(s) totalise(nt)100..... titres
auxquels sont attachées100..... voix ;
- détenteur(s) de titres représenté(s) totalise(nt) titres auxquels sont
attachées voix ;
- détenteur(s) de titres a(ont) voté par correspondance et totalise(nt)
titres auxquels sont attachées voix.

A la présente sont annexés :

-0..... pouvoir(s) ;
-0..... formulaire(s) de vote par correspondance.

Le Président de l'assemblée
Jean-Luc DUBAIL

La secrétaire
Anne DUBAIL

